

NOTES DE LECTURE

**Bertrand BADIE,
Dominique VIDAL (Dir.)**
*L'Heure du Sud. Ou l'invention
d'un nouvel ordre mondial*
(Paris, Les liens qui libèrent, 304 p.,
2024, 22 €)



Dans cet ouvrage collectif dirigé par B. Badie et D. Vidal, les deux spécialistes des relations internationales, qui ont longtemps publié chaque année *L'état du monde*, dressent un historique et un bilan actuel de l'affirmation croissante des pays du Sud sur la scène internationale.

Ils remontent à la Charte d'Alger des droits économiques du «tiers-monde», adoptée en octobre 1967, qui a débouché plus tard sur la revendication d'un «nouvel ordre économique international» (NOEI), affirmé dans l'enceinte de l'ONU et à travers le «G77», le groupe des 77 pays du Sud (ils sont à présent au nombre de 134). Plusieurs structures onusiennes, comme la Commission économique pour l'Amérique latine (CEPAL) créée en 1948, puis la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (CNUCED) créée en 1964, ont permis de catalyser cet essor de l'affirmation des pays du Sud. Et justement, dans l'enceinte onusienne, les pays du Sud ont bien souvent exercé une action progressiste, poussant pour l'adoption de textes normatifs contre le colonialisme (en 1960), le racisme (en 1965) et contre l'apartheid en Afrique du Sud.

Les auteurs montrent que cet élan, qui avait pris corps dans les

années 1960 et s'était épanoui dans les années 1970, a été brisé dans les années 1980, avec la vague néolibérale qui déferle sur les États-Unis et le Royaume-Uni notamment, et les politiques d'ajustement structurel imposées aux pays du Sud par les institutions financières internationales.

Pierre Grosser retrace que l'usage du mot «Sud global» s'impose après l'invasion de l'Irak par les États-Unis en 2003 puis après la crise économique de 2008, d'abord dans des articles universitaires, puis dans l'usage médiatique. S'attachant à proposer une réécriture de l'affirmation du Sud au XX^e siècle, il rappelle que l'affirmation de ces peuples a peut-être commencé dès 1927, avec la conférence, tenue à Bruxelles, créant la «Ligue contre l'impérialisme et l'oppression coloniale».

Dominique Vidal adopte une autre focale, montrant que les pays

NOTES DE LECTURE

du Sud sont ceux qui ont subi le plus de guerres et de conflits armés au xx^e siècle, et même aujourd’hui : de nos jours, c’est le cas dans 22 des 53 pays d’Afrique, du Sahel au Burkina Faso, en passant par la RDC, le Mali et le Niger. Il observe aussi que de nos jours, plus d’un milliard d’armes à feu sont en circulation sur la planète, ce qui est un cinglant échec pour l’ONU, qui travaille depuis 80 ans à faire la paix dans le monde. Pour Dominique Vidal, l’ONU doit se réformer en donnant plus de pouvoir à son Assemblée générale, en mettant fin au « privilège obsolète » qu’est le droit de veto, et en donnant plus de place, au sein de son Conseil de sécurité, aux pays du Sud.

La politiste canadienne Joan Deas analyse, elle, le groupe des BRICS (qui s'est récemment élargi à 6 nouveaux pays, comportant à présent au total 11 pays), qui constitue selon elle une « force de proposition », par son activisme institutionnel et normatif. En effet, sur l’impulsion des BRICS ont été créés récemment de nouveaux mécanismes régionaux de coopération Sud-Sud, comme l’UNASUR lancé en 2008, ou l’Union économique eurasienne. En particulier, dans le domaine de l'aide au développement, il est notable d'observer que des pays comme l'Inde, le Brésil, l'Afrique du Sud, réunis au sein du groupe IBAS, jouent le rôle d'organismes financeurs de projets de développement et de coopération Sud-Sud. Mais elle remarque que l'unité des BRICS reste fragile et instable. Jean-Marie Harribey va dans le même sens, observant la forte hétérogénéité du Sud global, et leur manque de puissance pour faire aboutir leurs revendications, par exemple celle d'annulation de

la dette des pays pauvres, formulée à l'ouverture de la COP 28 en 2023.

Plusieurs articles de l'ouvrage analysent le cas du Brésil, un poids lourd du Sud global, et observent les difficultés de la coopération Sud-Sud brésilienne, ainsi que les contradictions actuelles du modèle de développement brésilien, qui ont amené à des désillusions.

Une approche humanitaire est proposée par Pierre Micheletti, médecin et administrateur de SOS Méditerranée, membre de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, qui déplore le drame des migrants-naufragés en Méditerranée, comme illustration des insécurités des peuples du Sud global ; il rappelle que « *théoriquement, le secours aux naufragés constitue une obligation légale et morale* », de par le droit de la mer et le droit international humanitaire. Il déplore l'abandon rapide de l'opération « Mare nostrum », lancée en 2013, et qui avait permis, suite au terrible naufrage survenu en octobre 2013 à Lampedusa, de secourir en un an plus de 150 000 naufragés en Méditerranée. Pour lui, l'abandon dès 2014 de ce dispositif est le signe d'un défaut de solidarité des pays européens.

Enfin, Olivier Zajec examine les usages russes du Sud global, et y voit une stratégie de captation, c'est-à-dire de séduction des pays du Sud par la Russie poutinienne. Tous ces éléments d'analyse permettent de dresser un bilan contrasté et préoccupant de l'état des relations internationales Nord-Sud.

CHLOÉ MAUREL